

Référence bibliographique :

Daniel Vandembroucke "Patrimoine hérité à construire", *lieuxdits#3*, juin 2012, pp.15-17.

La revue lieuxdits

Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)
Université catholique de Louvain (UCL).

Éditeur responsable : Jean-Paul Verleyen, place des Sciences, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve

Comité de rédaction : Martin Buysse, Damien Clacys, Gauthier Coton,
Jean-Philippe De Visscher, Guillaume Vanneste, Jean-Paul Verleyen

Conception graphique : Nicolas Lorent

Impression : école d'imprimerie Saint-Luc Tournai



ISSN 2294-9046
e-ISSN 2565-6996

<https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:182750>



UCL
Université
catholique
de Louvain

www.uclouvain.be/loci.html

Patrimoine hérité à construire

David Vandembroucke

Patrimoine vient du Latin « Patrimonium » qui signifie « Hérité du père ». Cela s'entend au sens large et cette acception est généralement admise dans un sens rétrospectif alors qu'il est tout aussi important de considérer que nous produisons actuellement le patrimoine dont hériteront nos enfants. Nous devons donc faire en sorte qu'il soit soutenable pour les générations futures.

La prise de conscience de la « soutenabilité » de ce que nous léguons aux générations à venir modifie considérablement notre manière de bâtir tant dans sa conception globale que dans l'attention que nous portons à l'origine et à la production des matériaux que nous utilisons à travers l'empreinte écologique qu'ils génèrent. La signification portée par le patrimoine à venir sera ainsi marquée par cette prise de conscience à grande échelle, inédite dans l'histoire de l'humanité. Cette vision signifie-t-elle pour autant que le patrimoine hérité de nos ancêtres et porteur de significations n'incluant pas nécessairement cette notion de soutenabilité est automatiquement périmé ?

Est-il bon pour la casse ?

Pourtant le patrimoine hérité, contrairement à celui qui est à construire, est déjà mis en œuvre et ses matériaux ont déjà été produits : « *Ce qui est fait n'est plus à faire* » et sa réutilisation va de soi.

Tout irait pour le mieux si à cette maxime que La Palice n'aurait pas reniée, ne s'opposait celle popularisée par Lavoisier « *rien ne se perd rien ne se crée, tout se transforme* »

Le patrimoine bâti n'y échappe pas et subit irrémédiablement des dégradations qui pourraient se partager en deux catégories :

1. Les dégradations liées à l'**usure** (réactions physiques et chimiques) les chocs, le frottement et les intempéries ;
2. Les dégradations liées à la **conception** même du bien mettant en péril sa réutilisation voire le bien-fondé de sa conservation ;

Le souhait actuel de pouvoir continuer à profiter des biens que nous ont

légues nos ancêtres implique la nécessité de remédier à ces dégradations. Ainsi, celles liées à l'usure se réparent ou se restaurent, tandis que celles liées à la conception même de l'édifice demandent les rectifications nécessaires (remises aux normes, aménagements,...) permettant de garantir la pérennité de la fonction ou de l'usage du bien.

C'est ainsi que les principaux enjeux actuels relatifs à la conception sont liés à la notion d'économies d'énergie, guidée par la prise de conscience relativement récente que les ressources de la terre ne sont pas inépuisables.

Cette évolution capitale a mené à la promulgation de la directive du Parlement Européen et du Conseil du 16 décembre 2002 sur la performance énergétique des bâtiments (PEB)

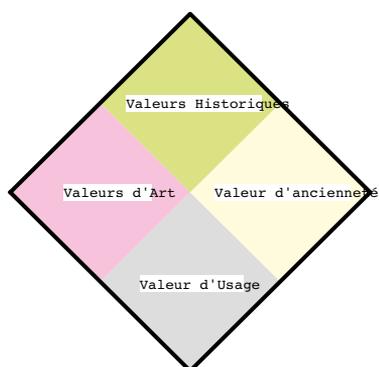
Toutefois cette réflexion serait incomplète si cette volonté se limitait uniquement à l'usage du bien concerné car ce patrimoine est porteur d'autres valeurs indissociables se manifestant avec plus ou moins d'intensité selon les cas. Cristallisées de manière très claire par l'historien d'art autrichien Alois Riegl¹ (1858-1905), ces valeurs formulées en 1903 restent pourtant toujours d'actualité.

Pour lui, le patrimoine se définit par les valeurs dont il a été investi au cours de l'histoire et parmi lesquelles il distingue les valeurs de contemporanéité et de remémoration:

Les premières sont liées à l'expérience du présent, il s'agit de :

1. La valeur d'usage : un édifice ancien qui continue d'être utilisé doit pouvoir abriter ses occupants sans mettre en danger leur vie ou leur santé ;
2. La valeur d'art parmi laquelle se distinguent :
la valeur de nouveauté qui se manifeste par le caractère achevé du neuf qui s'exprime de la manière la plus simple par une forme ayant conservé son intégrité et sa polychromie intacte ;
tandis que la valeur d'art relative concerne la part d'œuvres anciennes accessibles à la sensibilité actuelle.

¹ - RIEGL, A. *Le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse.* Seuil, Paris, 1984



Les secondes sont liées au passé et font intervenir la mémoire. Trois valeurs sont à distinguer :

1. La valeur d'ancienneté est liée à l'âge du monument et aux marques que le temps lui a apposées ;
2. La valeur historique réside dans le fait qu'il présente pour nous un stade particulier, en quelque sorte unique, dans le développement d'un domaine de la création humaine ;
3. La valeur de remémoration intentionnelle tient généralement au fait même de l'édification d'un monument et empêche quasi définitivement qu'un moment significatif ne sombre dans le passé et le garde toujours présent et vivant dans la conscience des générations futures.

Le prisme de ces valeurs aide à cerner le « POURQUOI ? » de la conservation et de la réinsertion d'un bien dans la société, actuelle et à venir, et d'en saisir la signification.

La conscience de ces valeurs patrimoniales indissociables contribue à poser un diagnostic clair quant aux priorités sur lesquelles devra se concentrer l'intervention et d'évaluer l'objet des actions de conservation, de restauration ou de transformation, cette dernière pouvant aller jusqu'à la suppression.

Cette analyse pourra ensuite être enrichie par la pensée de Cesare Brandi (1906-1988), historien de l'art et Juriste italien, qui aide à répondre à la question du « COMMENT ? ».

En apportant un axe de réflexion complémentaire portant en particulier sur l'œuvre d'art considérée comme un produit humain ayant fait objet d'une reconnaissance particulière par la conscience, Brandi pose la question de l'**image** à travers laquelle elle se révèle et qui n'existe qu'à travers **la matière** qui la supporte.

Si on ne restaure que la matière de l'œuvre d'art, la matière devra être comprise au sens phénoménologique du terme : « nécessaire à l'épiphany ou manifestation de l'image », qui explique la division entre structure et aspect.

Il en découle que l'aspect le plus important à considérer dans la conservation et la restauration est avant tout la consistance matérielle par laquelle l'image se manifeste : on ne restaure uniquement que la matière de l'œuvre d'art.

Mais une telle intervention est naturellement soumise à l'instance esthétique (liée au caractère de l'œuvre) et à l'instance historique (liée à la formulation de l'œuvre) qui, dans leur adaptation réciproque, doivent déterminer le moment ou l'intervention doit s'arrêter et la façon de l'appliquer.

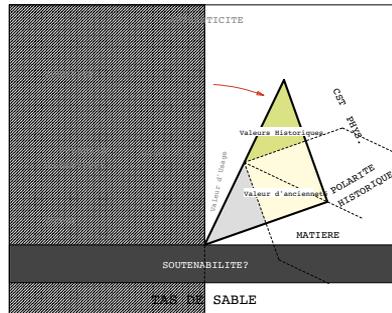
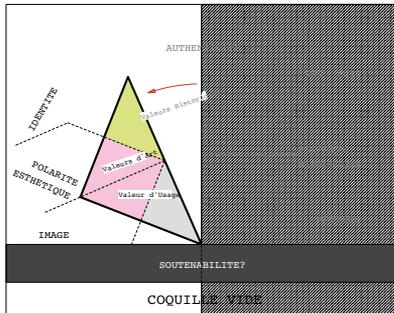
Brandi en a déduit cette remarquable définition : « **La restauration constitue le moment méthodologique de l'identification de l'œuvre d'art dans sa consistance physique et dans sa double polarité esthétique-historique en vue de sa transmission au futur²** »

L'essence de cette réflexion est confirmée à travers des documents fondamentaux qui jalonnent la déontologie de la restauration initiée par la charte de Venise (1964) et introduit notamment le débat sur l'authenticité.

La mise à l'épreuve du patrimoine bâti face à cette grille d'analyse l'investit de valeurs qui révèlent un caractère artistique ou historique qui complète et parfois surpasse la simple valeur d'usage. Lorsque l'action de réhabilitation porte sur une transformation voire un remplacement de la matière constitutive du bien, en vue d'en améliorer les performances énergétiques et le confort garants de la préservation de la valeur d'usage, on mesurera le risque encouru par la notion d'authenticité supportant les valeurs d'art et d'ancienneté.

Pour ces raisons la question de la soutenabilité du patrimoine bâti ne peut être abordée de manière restrictive en ne faisant foi que des seuls critères de la PEB. Cette analyse doit absolument être accompagnée d'une évaluation des valeurs patrimoniales du bien et des champs d'action possibles qui en

2 - BRANDI, C., *Théorie de la restauration*, Monum, Editions du Patrimoine, Paris, 2001



découlent.
Une grille d'analyse critique structurée notamment à travers la pensée d'Alois Riegl et de Cesare Brandi aiderait à formuler les questions liées à la signification que nous attachons à la conservation d'un bien ainsi qu'à sa nature, son fondement, son identité et le message qu'il continuera de délivrer.

L'opposition entre valeur d'usage et authenticité, levée par les questions liées à la soutenabilité du patrimoine hérité que nous voulons transmettre aux générations futures peut être dépassée par une approche systémique soutenue par un axe de recherche prospectif et rétrospectif.

- **L'axe de recherche prospectif** vise à étudier et créer les moyens et les dispositifs qui garantissent à la fois l'usage et le respect des valeurs patrimoniales d'un bien. Outre les moyens de réduction des déperditions thermiques, la recherche peut s'orienter vers une approche fine de l'intégration des techniques en regard des notions d'équilibre thermique et hygrométriques d'un bâtiment permettant de mener vers une application interprétative et contextualisée de la PEB. La recherche peut également s'axer sur l'adéquation de l'usage, rejoignant les notions de conservation intégrée et étudier les possibilités offerte par une étude des affectations et du fonctionnement d'un ensemble bâti en regard des économies d'énergie que cela peut engendrer (notions de flux, notions de cycles...)

- **L'axe de recherche rétrospectif** vise à découvrir et comprendre ce que nous apprennent les édifices du passé. L'homme a toujours eu le souci de s'abriter et de se chauffer en tirant le meilleur parti des ressources à sa disposition. Cette recherche pourrait mener vers une base de données chiffrée des caractéristiques thermiques et hygrométriques des différents types de parois rencontrés selon les époques, les régions, les matériaux utilisés. Il peut en découler une recherche sur les différents

systèmes de chauffage et d'isolation expérimentés au cours des temps et sur leur interaction avec l'organisation, la disposition des locaux, leur compacité...

Bon pour la casse ?

L'examen des valeurs dont le patrimoine est porteur nous amène à constater qu'il serait absurde d'envisager d'intervenir uniquement sous l'angle de la soutenabilité tout comme une intervention prise sous l'angle unique d'une des valeurs de remémoration ou de contemporanéité serait insensée.

Ces valeurs sont indissociables et se manifestent avec des intensités différentes selon les cas, auxquelles vient s'ajouter à présent la notion de soutenabilité.

La transmission aux générations futures reste un objectif et la soutenabilité en est devenue l'une des conditions.

